

**Atelier Inter-Conseils de quartier du CFEL
Villeurbanne**

**Comité de quartier
Cusset Villeurbanne**

DARLY

Lyon Métro Transports Publics

Lyon Tramway

PARFER Lyon Crémieu

Protraly

TRANS 2000

Le 27 janvier 2008

Communiqué de Presse

Les associations signataires du présent communiqué rappellent leur attachement au projet LESLYS, qu'elles ont toujours défendu tout comme elles l'avaient fait pour celui du tramway T3-LEA.

Toutefois lors de l'enquête publique préalable à la DUP, ces associations ont unanimement :

- rejeté le tracé B retenu pour que soit réalisé le tracé A initial via la plateforme de l'ex-CFEL puis les terrains situés à l'Ouest ou à l'Est de la ligne TGV parallèlement à celle-ci,
- émis de sérieux doutes sur l'exploitation par 2 entités différentes sur la même section de ligne ,
- relevé la dépense élevée avec la création et le fonctionnement d'un centre de maintenance spécifique pour seulement 6 rames suite au choix d'un matériel d'une autre firme que celle de LEA.

Pour un **gain de temps de 45 secondes seulement** par rapport au tracé A, le tracé B présenté :

- entraînerait la disparition au-delà de Meyzieu ZI de grandes surfaces (30 ha) de terres agricoles riches et récemment remembrées,
- ne participerait pas à l'aménagement du territoire dégradé,
- perdrait le bénéfice des 45 secondes gagnées avec le tracé B « direct » et ce par un cheminement difficile à l'entrée sur la zone aéroportuaire (tracé avec courbes de très faible rayon plus emprunt en voie unique d'une chaussée routière avec carrefour à feux) .

A l'issue de l'enquête publique préalable à la DUP de LESLYS, le commissaire enquêteur a émis :

- « **un avis défavorable à la demande de DUP pour LESLYS empruntant le tracé B proposé** » avec toutefois une possibilité de réaliser le tracé B en levant 4 réserves et
- « **un avis défavorable à la modification du PLU** » sans échappatoire possible :
 - de la communauté urbaine de Lyon pour la ville de Meyzieu et
 - de la commune de Pusignan.

Telle que prévue actuellement la ligne express LESLYS à créer avec des fonds publics ne participera jamais à la desserte des plaines de l'Est lyonnais.

Pour être attractif le prolongement au-delà de Meyzieu ZI vers Pusignan puis Pont de Chérucy et Crémieu devra proposer des temps de parcours séduisants.

Prévoir dès maintenant une ligne express pour l'extension vers l'Est au-delà de Meyzieu ZI en adoptant le tracé A préparerait la création d'une desserte attractive.

De plus une meilleure rentabilité des investissements publics serait assurée par l'utilisation des équipements communs avec LESLYS .

Les associations signataires du présent communiqué demandent à Monsieur le Président du Conseil Général du Rhône de bien vouloir modifier le projet en tenant compte des avis exprimés en vue d'un aménagement préparant le prolongement de T3-LEA vers Pusignan puis Pont de Chérucy et Crémieu.

Nous faisons remarquer que c'est sur ce principe qu'a été réalisé T3-LEA sur le tronçon commun avec LESLYS entre Lyon-La Villette et Meyzieu ZI.

Il faut aussi noter que, dans un courrier de réponse adressé à Monsieur Moyne-Bressand, Député-Maire de Crémieu, en date du 13 décembre 2007, Monsieur le Président du Conseil Général du Rhône a écrit :

« *L'abandon du tracé retenu n'est pas possible –le cadre juridique strict de notre contrat empêche toute évolution de cette nature -... »* ».

Cela pose question car de l'affirmation ci-dessus, on peut déduire qu'un contrat ferme et définitif a été signé par le Conseil Général du Rhône préalablement :

- à la remise des conclusions du commissaire enquêteur et
- à la publication par Monsieur le Préfet du Rhône de la DUP indispensable.

Il y aurait donc anticipation sur la DUP et sa publication.

Mais, s'il est également vrai que « *le cadre juridique strict de notre contrat empêche toute évolution de cette nature* » c'est que dans ces éventuels contrats rien ne serait prévu pour absence de signature de la DUP et de modification des PLU concernés.

Enfin, dans son numéro 1076 de janvier 2008, la revue « *Transport Public* » nous apprend que le 8 janvier 2008 « *le conseil général a attribué au groupement RhônExpress la concession de cette ligne pour une durée de 30 ans* ».

Plus loin cette même revue écrit « *6 rames Tango Stadler ont été commandées par RhônExpress* » .

Si tout ceci est vrai, ici aussi les conclusions du commissaire enquêteur et encore moins la promulgation de la DUP ainsi que la modification des PLU de la communauté urbaine de Lyon pour la ville de Meyzieu et de la commune de Pusignan n'auront pas été attendues.

Si malgré tout la DUP était signée par Monsieur le Préfet, le Tribunal Administratif pourrait être saisi .

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à notre communiqué et nous vous prions de croire à l'expression de nos salutations distinguées.

<u>Association</u>	<u>Représentant</u>	<u>Fonction</u>	<u>Profession</u>
Atelier Inter -Conseils de quartier du CFEL Villeurbanne	Georges Chetot	Coordinateur	Retraité
Comité de quartier Cusset Villeurbanne	Jean Vidal	Président	Retraité
DARLY	Bernard Thierry	Président	Ingénieur ICAM
Lyon Métro Transports Publics	Maurice Abeille	Président	Ex-Directeur d'études Expert transport Membre du bureau de la FNAUT
	Edmond Luca	Membre	ex Ingénieur Principal Recherche et développement de Tramways & Métros
Lyon-Tramway	Michel Vandembroucke	Président	Géographe – Université Lyon 2 (ER) Membre de la Commission de Géographie des Transports du CNFG Membre du conseil national et du bureau de la FNAUT
PARFER Lyon Crémieu	Gérard Maurin	Responsable	Enseignant retraité
	Jean-Paul Lhuillier	Membre	Chargé d'études d'infrastructures routières
Protraly	François Bernard	Président	ex Ingénieur électrotechnique Matériel moteur ferroviaire (Sécheron (CH) et Alstom)
TRANS 2000	Louis Courbouleix	Président	Cadre Principal Honoraire SNCF Etudes programmes équipement